Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières OFDF

Communiqué de presse

Date : 09.07.2024

Arrêté à la douane, il était venu vendre des puffs en Suisse

Un Français a été interpellé au passage frontière de Saint-Gingolph (VS). Dans le coffre de sa voiture, il emportait 50 cartouches de cigarettes électroniques jetables. Si les puffs ne sont pas encore soumises à l'impôt sur le tabac, il a été amendé notamment pour avoir importé de la marchandise commerciale dans le trafic touristique. Il a également dû s'acquitter de la TVA.

Le 2 juillet dernier, au poste de douane de Saint-Gingolph (VS), les collaborateurs de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) ont procédé au contrôle d'un véhicule immatriculé en France qui quittait la Suisse. À bord de la voiture se trouvaient, au volant, un ressortissant français âgé de 20 ans, et son passager, un ressortissant français de 19 ans, tous deux domiciliés en France. Les collaborateurs de l'OFDF ont découvert des paquets contenant 466 puffs à 2% de nicotine dans le coffre. Le conducteur a expliqué qu'il avait auparavant vendu 160 cigarettes électroniques jetables dans un établissement de restauration rapide du canton du Valais. Il a été amendé pour infraction à la loi sur les douanes et à la loi sur la TVA. Il a par la suite pu récupérer la marchandise qui avait été saisie après avoir payé la redevance et l'amende dues pour plusieurs centaines de francs.

En Suisse, les puffs seront soumises à l'impôt sur le tabac dès cet automne dans le cadre de l'entrée en force de la modification de l'adaptation de la loi sur l'imposition du tabac.

Marchandises, personnes et moyens de transport

L'OFDF a pour mission de contrôler les marchandises, les personnes et les moyens de transport en fonction de la situation et des risques. Le programme de transformation DaziT en cours jusqu'en 2026 verra notamment la numérisation des processus et l'uniformisation de la formation dans ces trois domaines de contrôle. À cet horizon, l'OFDF sera encore mieux en mesure d'assurer la sécurité globale de la population, de l'économie et de l'État à la frontière.

Légende: Une partie de la marchandise avait été vendue en Suisse. (OFDF)

Renseignements:

Service de presse
Tél. +41 58 462 67 43, medien@bazg.admin.ch